

Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS
ST-MAURICE
Téléphone 3 65 61
Compte de chèques postaux Ilc 274

PRIX DES ABONNEMENTS :
Quotidien Un an 6 mois 3 mois
Sans Bulletin officiel 23.- 12.- 6.50
Avec Bulletin officiel 30.50 16.- 8.50
ETRANGER : Demander le tarif

**Le seul quotidien de
la Vallée du Rhône**

SERVICE DE PUBLICITÉ
SION
PUBLICITAS S.A., tél. 21236
et toutes les Agences
de PUBLICITAS S.A.

PRIX DES ANNONCES
Valais et de Bex à Villeneuve 11 ct. le mm.
Suisse et étranger 14 . . .
Réclames : Canton 24 . . .
Suisse et étranger 30
Mortuaires 20
Réclames première page majoration de 20%

Curieuse coïncidence

Je relevais, voici quelques jours, les raisons nous permettant de penser que nous nous acheminons vers une dépression économique, ou en tout cas vers un tassement accentué de la conjoncture. Ces lignes n'étaient pas encore écrites, que le parti socialiste prenait une décision favorable au maintien du contrôle fédéral des prix au-delà de la fin 1952. Presque au même moment, la Chambre suisse des arts et métiers, agissant en plein accord avec toutes les associations affiliées prenait position dans un sens diamétralement opposé. Quand le peuple sera appelé à dire son avis, soit dans le courant de l'automne, le mouvement de baisse sera sans doute en plein développement. L'opportunité d'une telle votation échappera alors à beaucoup de citoyens. Ils se demanderont — non sans raison — pourquoi on sollicite leur avis à propos d'un contrôle essentiellement destiné à lutter contre la hausse des prix, au moment précis où ceux-ci commencent à fléchir. Accordons leur que la coïncidence est pour le moins bizarre et présente une étrange ressemblance avec la contradiction.

Restons pourtant équitables: Quand le Conseil fédéral a commencé à se préoccuper de la question, nous n'avions pas encore devant nous la perspective d'une détente dans le domaine des prix, ni d'un fléchissement de la demande sur les marchés. Au contraire, on avait lieu de craindre que le mouvement ascendant des prix et des salaires ne nous entraîne de plus en plus vite dans le cercle infernal de l'inflation et le gouvernement avait de fortes raisons de vouloir garder en main un instrument qui, utilisé au bon moment, aurait pu contribuer peut-être pas à enrayer l'inflation, mais en tout cas à en ralentir le cours. (Ce qui s'est d'ailleurs produit pendant la guerre; le souvenir en est trop récent pour qu'on l'ait déjà oublié).

Donc, en se préoccupant de prolonger l'existence de « l'Office de Territet », déplacé depuis à Berne, le Conseil fédéral réagissait de façon positive à des craintes qui étaient hélas bien réelles. Pourtant, on pouvait déjà critiquer non pas le fait de la réaction, mais son mode. De fort bons esprits regrettaient de voir inclure dans la Constitution, fut-ce à titre provisoire, le principe d'un contrôle qui est contraire aux libertés économiques garanties par cette même Constitution et qui sont intimement liées à la prospérité de l'économie privée. On admettait une prolongation du contrôle des prix pour deux raisons: d'abord pour avoir l'instrument sous la main en cas de besoin; puis aussi pour pouvoir le laisser en fonction dans certains secteurs particuliers, comme celui des loyers. Nul n'a jamais contesté au Conseil fédéral le droit d'être prêt à tout, ni celui d'opposer des mesures extraordinaires à des circonstances qui ne les ont pas moins. Mais au lieu d'un article constitutionnel, on pouvait procéder par arrêté urgent, de l'avis de juristes dont l'opinion vaut pourtant d'être examinée.

Aujourd'hui cette querelle prend un tour assez différent, du fait de l'évolution rapide de la situation économique mondiale. Non seulement l'éventualité de devoir recourir une fois de plus à un contrôle des prix généralisé s'estompe dans les lointains, mais il semble même que le dit contrôle ne sera plus nécessaire pendant très longtemps encore dans les secteurs où l'on a cru devoir le maintenir. Fidèle à son habitude, le Conseil fédéral a joué la carte du pessimisme. Peut-être avait-il des raisons de le faire. S'il avait joué celle de

l'optimisme et que l'avènement lui eut donné tort, personne le lui eut pardonné cette erreur d'appréciation. Il vaut mieux, comme on aime à dire dans un canton voisin, être « déçus en bien » qu'en mal. Mais là où l'on ne saurait donner raison au gouvernement, c'est quand il interprète des circonstances passagères pour introduire dans notre Constitution des dispositions foncièrement étatistes. On nous les dit provisoires. Nous savons d'expérience ce que vaut le provisoire fédéral: A voir sa durée moyenne, on dirait que l'administration compte non par années, mais par siècles. Et là où l'on ne peut emboîter le pas au Conseil fédéral, c'est quand il profite d'une situation sans cesse changeante pour se faire déléguer d'une façon qui sera presque à coup sûr permanente des pouvoirs discrétionnaires en matière de prix qui sont une entorse grave au principe de la liberté du commerce. Cette liberté, on veut bien y renoncer momentanément quand il y a péril en la demeure. Ce n'est certes plus le cas aujourd'hui alors que les prix baissent, le contrôle des prix ayant pour buts essentiels d'atténuer les effets spéculatifs de la pénurie et de lutter contre la vie chère. Si on lui fait maintenant une place dans la Constitution, il pourrait bien devenir l'instrument d'une cristallisation du coût de la vie à un niveau artificiellement et anormalement élevé, en un moment où les prix seront à la baisse dans les autres pays. Notre économie aurait tout à perdre à un tel décalage.

M. d'A.

Faire son devoir

Faire son devoir, voilà la seule chose qui vraiment importe. La Providence nous a placé quelque part, peut-être pas à l'endroit que nous pensions. Et chacun de nous a une mission à remplir, mission de laquelle il faudra rendre compte un jour.

La vie est si drôle parfois qu'il est impossible de tout comprendre. Nous entrevoyons les choses sous un tel angle. Nous estimons qu'il faudrait que tout se passe de telle manière. Et puis l'avenir nous réserve des surprises, pas toujours agréables. Alors, nous risquons de nous refermer sur nous-mêmes. Comme si nous voulions emprisonner notre malheur.

Il y a des joies. Il ne faut pas trop s'y attacher car elles conduisent facilement dans les chemins de l'illusion, bordés de roses. Mais tout au bord, il y a le gouffre. Un faux pas suffit... Il y a les peines plus ou moins grandes et contre lesquelles notre nature aurait bien envie de se révolter.

Comprendre ce qu'on peut comprendre. Accepter humblement le reste. Sans discuter. Sans murmurer. La fourmi à laquelle on démolit l'habitation s'arrête-t-elle pour autant? Accepter... Même si cela coûte. A cause même de cela. Ne pas perdre le sourire et la force et la joie. Même si l'on croit que tout est perdu. Voir un peu en rose même si elle nous apparaît noir comme charbon. Car on n'avance pas en se refermant sur soi-même.

Or, il faut aller de l'avant. Continuer. Toujours continuer. C'est là notre devoir. La vie est si courte. Il ne faudrait pas la gâcher. Il ne faudra pas qu'à la fin de sa vie, on ait l'impression de n'avoir rien fait. D'avoir perdu son temps. D'avoir été un bon à rien faire.

Tout nous a été prêté. Nous ne sommes que des instruments de la Providence. Combien de temps durera notre mission? Nous ne le savons pas.

Mais tout nous a été prêté. C'est là une certitude. Biens matériels, santé, intelligence. Tout.

Rester les bras croisés serait une trahison. N'avoir servi à rien... Ne pas avoir donné sa mesure. Entendre cette voix qui vous dit:

— Tu pouvais te rendre utile en mille manières différentes. Tu ne l'as pas fait. Le temps, mais tu n'as donc pas compris que c'était quelque chose d'infiniment précieux? Tu l'as gaspillé. Tu pouvais aider, faire du bien. Tu allais toujours les bras ballants. Tu avais peur des efforts. Il fallait aimer les choses difficiles. Accomplir des choses aisées, mais crois-tu qu'il y a là un brin d'héroïsme? Tu n'as

pas donné ce qu'on était en droit d'attendre de toi. Tu n'as pas donné ta mesure. Et maintenant, il faut aller rendre compte...

Entendre cette voix pleine de reproches, ce serait désagréable. Si désagréable qu'on se demanderait s'il n'y aurait pas moyen de recommencer sa vie. Mais la vie, ça ne se recommence pas. Si on l'a gâchée une fois...

Faire son devoir, telle doit être notre préoccupation de tous les instants. Aller de l'avant. Tout droit. Malgré les obstacles. Et si l'on tombe, se re-

lever. Toujours. Et repartir. Comme si rien ne s'était passé. Le soldat ne contourne pas les fossés. Il y va fermement Résolument Parce qu'il le faut. Il ne discute pas les ordres. Il ne cherche pas à comprendre. Il accepte.

Ainsi devons-nous faire. Garder confiance en l'avenir, mais être résolu à tout. On peut tomber. Des chutes, tout le monde en fait. Mais il faut se relever. Il n'y a pas de temps à perdre. Ça passe si vite et il y aura ce compte à rendre au Maître de tout...
Candide Moix.

DE JOUR EN JOUR

Conférence à Moscou

par M^c M.-W. SUES

Il siège en ce moment, et pour la durée d'une semaine environ, à Moscou, une Conférence baptisée par ses organisateurs du titre de « Conférence économique mondiale ». Si l'initiative de ce colloque fut bien prise par le gouvernement soviétique, les invitations ne furent pas adressées, selon la coutume, aux autorités des Etats avec lesquels l'URSS entretient des relations diplomatiques et encore moins par le truchement ordinaire de l'O. N. U. En d'autres termes, ce n'est pas une conférence mondiale officielle, convoquée de par la volonté des Etats membres de la Communauté internationale, comme nous en avons connu, deux fois, dans la période de l'entre-deux guerres, c'est bien plutôt un rassemblement de personnalités et d'organisations, ou idéologiquement sympathisantes, ou qui ont un intérêt commercial à nouer des relations économiques avec les Soviets: C'est la raison pour laquelle, sans engager en quoi que ce soit la Suisse, et dans l'esprit de neutralité qui caractérise notre politique, le Conseil fédéral n'a pas empêché nos industriels ou hommes d'affaires de s'y rendre et de participer à ses travaux.

En convoquant cette réunion, l'U.R.S.S. s'est donné plusieurs buts. L'on se rend mieux compte encore combien ses initiatives sont concertées et se présentent comme les divers éléments savamment articulés, d'un même et vaste plan. D'abord la Conférence est partie intégrante du mouvement de détente que l'on enregistre en ce moment. Les concessions que l'on paraît être prêt à faire à Moscou pour reconstituer l'unité de l'Allemagne s'accompagnent d'une déclaration de principe visant à la co-habitation possible du communisme et du capitalisme. Par un curieux hasard, Staline lui-même, grâce à une interview collective de la grande presse américaine, a pu réaffirmer que ce « modus vivendi » était réalisable. Il a pu ajouter qu'un accord économique le fortifierait. Tout le monde sait, en effet, que depuis la rupture entre l'Est européen agricole et l'Ouest industrialisé, il existe un état de déséquilibre qui est une des causes du malaise persistant. Ensuite l'U. R. S. S. manque de prototype dans une quantité de domaines. Ses techniciens savent mener à bien une production massive, mais ils ont besoin des tout derniers modèles des créateurs et fabricants d'autres pays. Il faut pouvoir les acquérir, et, s'ils ne sont pas trop coûteux, il vaut mieux les acheter à l'étranger que de les fabriquer chez soi. Pour se les procurer, il faut vendre ce que l'on possède, en grande quantité. Dans le domaine agricole, voire minier, l'U.R.S.S. regorge de matières qu'elle ne demande qu'à écouler sur le marché mondial. Plus impérieuses que la politique, les contingences économiques et la loi de l'offre et de la demande, incitent les Russes à reprendre contact avec les autres parties du monde.

De plus, ces liens nouveaux permettent non seulement des échanges de marchandises, mais aussi de personnes. L'avantage commercial se doublera d'avantages individuels. Des spécialistes russes pourront pénétrer dans les usines, dans les entreprises occidentales, sans être soupçonnés d'espionnage; ils seront clients et leur arrivée sera la bienvenue. Certes on a l'impression que dans les milieux dirigeants du Kremlin une évolution s'est produite qui peut avoir de très vastes conséquences; il se peut aussi qu'il ne s'agisse que d'un essai au sujet duquel les ordonnateurs de l'économie autarchique de l'U.R.S.S. réservent de se prononcer, quand ils seront en possession de données réelles. Toujours est-il qu'il y a change-

ment d'orientation, qu'elle soit momentanée ou définitive.

A ce sujet, il faut rappeler l'existence d'une commission des Nations Unies, dénommée Commission Economique pour l'Europe, qui existe depuis mars 1947 et dont le secrétariat exécutif est à Genève. Dans son rapport annuel elle fournit sur tous les Etats de notre continent des renseignements aussi substantiels qu'intéressants. Or, le dernier en date de ces documents enregistre le développement prodigieux de l'industrie lourde russe, qui concentre les efforts du pays aussi bien dans le domaine du réarmement que dans celui de l'outillage agricole. Si tout le monde sait que le potentiel guerrier de l'U. R. S. S. est en constante augmentation, on ignore souvent, que, parallèlement, son gouvernement cherche à mettre à la disposition des paysans et des entreprises agricoles, le matériel moderne dont ils ont un urgent besoin pour faire rendre à d'immenses régions, les meilleurs produits du sol. La guerre, par l'avance si profonde des armées hitlériennes en Russie d'Europe, a détruit les chevaux, les tracteurs, l'outillage, les machines de la ferme. Il faut reconstituer ce parc national, afin que la récolte, les moissons, soient, non seulement normales, mais augmentées. Il y a là un moyen de troc avec les Occidentaux dont on voudrait obtenir certains biens en échange, et il y a aussi la possibilité d'élever le bien-être du pays et celui de quelques satellites dont l'économie fut bouleversée, lors de la mise au pas idéologique, toutes les élites bourgeoises ayant été décimées.

Comme on le constate, si la Conférence économique, dite mondiale, n'a guère d'importance pour « le monde » pris dans sa totalité; elle en a une considérable pour les Russes qui pourront compter leurs amis individuels et envisager, sur ces données, une modification de leur autarchie nationale. Pour les autres, il sera aussi très intéressant de savoir qui aura pris le chemin de Moscou. Ce sont là indications précieuses pour certains gouvernements.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Italie

L'éclatant témoignage des « Chrétiens de gauche »

Comme on le sait cinq personnalités politiques d'Italie, dits membres de la « gauche chrétienne » qui avaient adhéré au parti communiste avant les élections de 1948, tout en prétendant être des catholiques pratiquants, viennent de se séparer de ce parti. Voici le texte de la déclaration qu'ils ont remise à cette occasion à la presse :

Les soussignés, ex-dirigeants du parti de la gauche chrétienne, puis, après la dissolution de ce dernier, membres du parti communiste italien, ont abandonné dès les premiers mois de 1951, le parti communiste italien du fait qu'il leur apparut clairement qu'il était impossible à un catholique d'appartenir à un parti communiste ou de l'appuyer, conformément à ce qu'affirme l'Eglise. Ils rendent publique leur démarche, aujourd'hui, à la suite du Message de Noël et de l'exhortation du Saint-Père au peuple romain, désirant ainsi éclaircir leur situation de catholique et témoigner leur pleine obéissance à l'Auguste Pontife en face de ceux dont leur comportement pourrait avoir troublé leur conscience.

Felice Balbo, Sandro Fè d'Ostiani, Mario Motta, Ubado Scasellati, Giorgio Sebregardi.

Sous le titre « La force de la vérité », l'« Osservatore Romano » a publié sous la plume de Mgr Pietro Parente, un commentaire de cette décision. Il écrit : « C'est un acte loyal et courageux qui s'impose à l'attention et à la réflexion de toute personne honnête et intelligente... Des hommes d'étude ont le courage de confesser publiquement la crise spirituelle qui les a induits à reconnaître, à la faveur de l'expérience, que l'adhésion au communisme est une aberration et que le retour aux positions catholiques est une nécessité logique de même qu'un besoin de l'âme. »

**Les élections londonniennes
RESULTATS COMPLETS**

Voici les résultats complets des élections au « London Count Council » :
Travailleurs 92 ; conservateurs 57.
Travailleurs : gains 27, pertes 0.
Conservateurs : gains 0, pertes 26.

DECEPTION CONSERVATRICE

C'est à Londres que la poussée à gauche, révé- lée par les élections locales et régionales, est la plus marquée. Le parti travailliste, en majorité depuis 1934 au Conseil du comté de Londres, affermit encore ses positions, avec un nombre de sièges record. Il s'attend à obtenir un succès pareil au cours des élections qui vont se succéder pendant six semaines.

Un chef du parti de M. Churchill, M. Henry Brook, attribue l'échec des conservateurs à l'exploitation des difficultés du pays par les travail- listes, « qui, pourtant, en sont responsables dans une grande mesure ».

La participation au vote a été de plus de 50 pour cent en certains endroits ; elle est considérée comme forte, pour de telles élections.

Notons enfin que les travaillistes ont gagné dix sièges dans le Buckinghamshire, deux dans le Berk- shire, trois dans l'île de Wight, six dans le Nor- thamptonshire, onze dans le Staffordshire, sept dans le Warwickshire et huit dans les Worcester- shire.

DANS LE RESTE DU PAYS

Ces jours prochains, les élections auront lieu dans les soixante-deux autres comtés de l'Angle- terre et du Pays de Galles.

Les adversaires des travaillistes — conservateurs et libéraux — disposent d'une forte majorité dans l'ensemble du pays. Les travaillistes sont surtout forts dans les régions industrielles.

**LA BENEDICTION « URBI ET ORBI »
ET LES DISCOURS DE PAQUES
DE PIE XII**

On annonce que le jour de Pâques, dimanche 13 avril, Sa Sainteté Pie XII donnera à midi la bé- nédiction « Urbi et Orbi » de la loge centrale de la Basilique de Saint-Pierre du Vatican. La cérémonie sera précédée d'une allocution du Souverain Pontife. Radio-Vatican, sur les ondes de 15 m. 84, 2 m. 55, 31 m. 10, 50 m. 25, ainsi que la Radio Italienne retransmettront ce discours et cette bénédiction.

Le jour de Pâques également, Sa Sainteté Pie XII adressera un Radio-Message en langue latine aux catholiques japonais.

**LES FETES CHRETIENNES
DISPARAISSENT
en Allemagne de l'Est**

L'Almanach officiel de l'Etat communiste de l'Al- lemagne de l'Est mentionne les jours fériés pour l'année 1952. Dorénavant, il n'y aura plus que 4 fêtes chrétiennes, c'est-à-dire Ascension, journée d'ac- tion de grâces, Noël et Nouvel-An ; par contre, les fêtes de Pâques et de la Pentecôte ont été suppri- mées.

Par contre, il y aura à l'avenir 15 fêtes commu- nistes, parmi lesquelles les jours d'anniversaire de Marx, de Lénine et de Staline, et le jour de la ré- volution.



**Les odieuses attaques contre
le C.I.C.R.**

Une mise au point qui s'impose

Le CICR publie la mise au point suivante :
Le Comité international de la Croix-Rouge, à Ge- nève, est de nouveau en butte à des attaques vi- sant sa prétendue inaction en face de la tragédie des camps de concentration en Allemagne pendant le conflit de 1939-1945. Il a déjà amplement prouvé l'inanité de telles critiques, notamment en publiant un « livre blanc » en 1946 et son rapport général en 1948. Ces documents sont à la disposition de tous.

Il rappelle encore une fois que, lors de la secon- de guerre mondiale, seuls les militaires blessés ou prisonniers étaient protégés par une convention ad- hoc. Aussi, avant la guerre et dès le début de celle- ci, le CICR multiplia-t-il ses démarches auprès des Etats pour que les civils au pouvoir de l'ennemi bénéficient également d'un statut juridique précis leur assurant une protection efficace et un traite- ment humain. Mais les Etats restèrent sourds à ces appels. Le CICR ne put donc exercer en faveur des détenus politiques son habituelle action secourable. Presque jusqu'aux dernières heures de la guerre, l'accès des camps de concentration lui fut obstiné- ment interdit.

Mais il ne relâcha pas ses efforts et parvint à re- cueillir des nouvelles de certains détenus politiques. Aussitôt, il leur envoya des colis de vivres, ainsi qu'à tous ceux dont il connut ensuite les noms et le lieu de captivité. Le total de ces colis s'éleva à 750,000. Dans une Europe épuisée, le CICR se les procura à grand-peine, car le blocus allié ne s'était pas ou- vert pour ces détenus.

En mars 1945, le CICR obtint enfin du Reich de tardives concessions. Ses délégués pénétrèrent alors dans plusieurs camps et y restèrent jusqu'à la libé- ration, empêchant ainsi des massacres de la derniè- re heure. De plus, il improvisa 37 colonnes de ca- mions qu'il lança de Genève et de Lübeck, à tra- vers l'Allemagne en chaos et qui ravitaillèrent jour

et nuit — même sur les routes — le flot de déte- nus civils et de prisonniers de guerre mêlés, que leurs gardiens évacuaient en hâte. Il parvint aussi à délivrer des détenus, notamment plusieurs centai- nes de femmes de Ravensbrück, qu'il transporta en Suisse. Si partiels qu'aient été ces résultats, le CICR n'en sauva pas moins ainsi des milliers de vies.

On le voit, pendant toute la guerre, le CICR n'a cessé de harceler les autorités du Reich en faveur des détenus civils, et c'est par cette constante pression qu'il a obtenu les résultats mentionnés ci-des- sus. On s'est étonné parfois qu'il n'ait pas publique- ment « protesté », mais en l'absence d'une conven- tion adéquate, il était démuné du droit d'exiger son admission dans les camps. De même aujourd'hui, il ne « proteste » pas à propos de camps de concentra- tion dont on lui signale l'existence, mais où il ne peut pénétrer. En outre, une protestation de cet ordre est généralement stérile. En Allemagne, elle eut même compromis, et sans doute irrémédiable- ment, l'œuvre quotidienne que le CICR accomplissait en faveur de deux millions de prisonniers de guerre et de certains internés civils. En effet, Berlin avait même menacé, devant l'insistance du CICR, de répudier la convention de Genève sur le traitement des prisonniers de guerre.

Les manifestations éclatantes sont parfois la plus facile manière de libérer sa conscience, avec l'illu- sion d'avoir agi. Mais lorsqu'on est lié par d'autres devoirs pratiques et impérieux, mieux vaut souvent travailler en silence, dans l'intérêt premier des vic- times, fût-ce au risque d'être méconnu et calom- nié.

Genève

ATTENTION AUX FAUX DOLLARS

Un commerçant de Lausanne constatait jeudi, après le passage d'étrangers dans son commerce, que ceux-ci avaient payé leurs achats avec 300 faux dollars. Il en avisa la police et, vendredi, les touristes en question, des Sud-Américains — deux hommes, une femme et quatre enfants — s'apprêtaient à passer le poste de douane de Mey- rin, quand ils furent invités à se rendre à l'hôtel de police. Ils affirmèrent alors qu'ils étaient de bonne foi et n'avaient pas su que les dollars qu'ils avaient écoulés à Lausanne étaient faux. Entre- temps, ils avaient également fait un achat à Ge- nève qui fut payé avec une fausse coupure de 100 dollars.

Ces étrangers, qui ont été trouvés porteurs d'au- tres fausses coupures en dollars, ont été dirigés sur Lausanne pour la suite de l'enquête.

UN RECTEUR D'UNIVERSITE EN 1950

On sait que, jusqu'au XIXe siècle, Bâle possédait l'unique Université qui se trouvait sur le territoire de l'ancienne Confédération.

L'Annuaire de la ville de Bâle pour 1952 vient de publier le discours du recteur de l'an 1580, juriste célèbre de son temps et conseiller attiré de LL. EE. de Bâle, Basile Amerbach. Ce discours jette une lumière aussi sur la vie estudiantine de l'épo- que, car ce recteur s'écriait, en s'élevant contre les mœurs de boisson :

« Comment l'étudiant pourrait-il déployer beau- coup d'ardeur au travail et tendre son intelligen- ce vers les choses les plus élevées, si le corps sans lequel l'esprit refuse de donner ses fruits, est alour- di d'une quantité de vin et devient ainsi impropre à tout effort utile ? Car, avant que le vin consom- mé la veille se soit évaporé, l'esprit se retire tout à fait sur lui-même ou il travaille le moins possi- ble, pendant que les membres tremblotent encore, que le corps est fatigué et la tête souffre de maux de cheveux. »

L'effet de l'alcool sur l'étude et le travail cé- rébral était évidemment le même, en 1850, qu'au- jourd'hui !
SAS.

Chronique sportive

LUTTE SUISSE

Après un entraînement sérieux, les lutteurs à la culotte attendent avec impatience la venue des beaux jours pour prendre part aux fêtes de lutte suisse.

Le championnat de printemps aura lieu le 27 avril déjà à Grimisuat, la fête cantonale, le 18 mai à Sierre. La fête la plus attendue est la Romande qui se déroulera à Martigny le 22 juin. Illarsaz organisera le championnat d'été en août. Le cham- pionnat d'automne, attribué au club de St-Nicolas, aura lieu sans doute à Zermatt le 15 août. En sep- tembre, le club de Saxon inaugurera son fanion et profitera de cette journée pour organiser une ren- contre.

Voilà du beau sport en perspective où les cracks connus auront fort à faire pour conserver leur rang, car une belle équipe de jeunes se réjouissent de se mesurer et de manifester leur talent.
M. M.



**L'ECHO ILLUSTRE
Revue avec assurance**

No 14 du 5 avril 1952 : L'Italie va choisir ses ma- gistrats municipaux... Que sortira-t-il des urnes ? Les abîmes de l'Amour. — Le Chancelier de l'Echiquier. — La presse dans les Missions. — Les Pygmées de l'Ituri par le Chanoine Jules Detry. — A propos de la nomination de Mgr Bertoli : L'Académie Pon- tificale ecclésiastique, pépinière de la diplomatie ro- maine. — Le Club des Gens Heureux, une nouvelle inédite de Claude Falaise. — Le problème des ré- serves de ménage : voici ce que vous consommez en une année. — Criss, le cigalot « qui fait l'été », conte pour Anne et Geneviève. — Comment des fem- mes paysannes cherchent à embellir leur maison.

Le coin du paysan

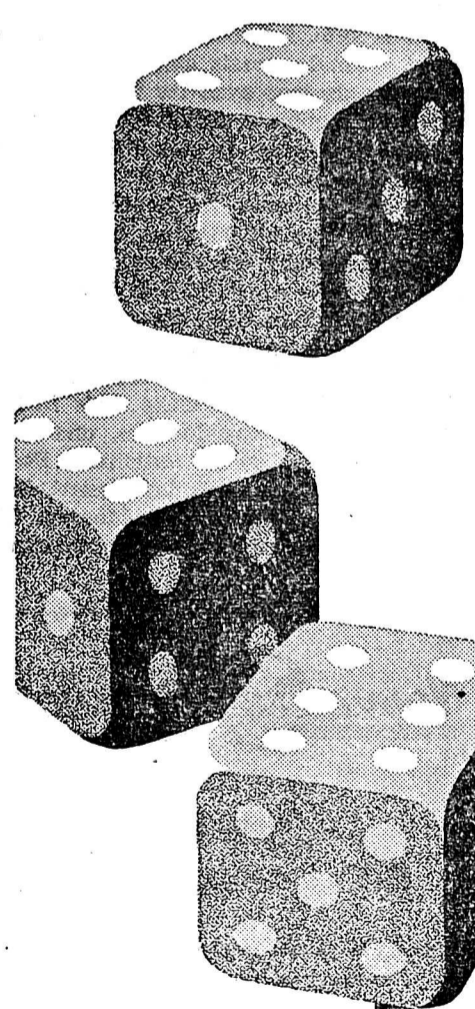
AVIS AUX PRODUCTEURS DE FRAISES

Pour donner suite au communiqué paru le 18 mars 1952 et qui concernait avant tout le net- toyage des fraisières et le tout premier traite- ment nous avisons les producteurs de fraises qu'il est temps de procéder maintenant au second traite- ment préfloral de cette culture.

On utilisera les produits suivants : bouillie sulfo- calcique 1,5 % ± oxychlorure de cuivre 200 gr. pour 100 litres ± ester phosphorique du type pa- rathion 1,5 dl. pour 100 l. % D.D.T. 200 gr. pour 100 l. ± mouillant 1,5 dl.

On peut remplacer la bouillie sulfocalcique par un soufre mouillable, aux doses prescrites par les fabricants.

Noms commerciaux des produits :
Oxychlorure de cuivre : Bordofix, Carbylkupfer, Coprantol P, Cupra, Cuivre 50 Geigy, Cuivre bleu



**Grand concours
Pro Radio**

1^{er} mars — 30 juin 1952

**700 prix d'une
valeur totale dé-
passant 50'000 fr.**

**1^{er} prix:
1 automobile OPEL-Olympia
(limousine) 7600.- fr.**

Tirages mensuels pendant 5 mois
5 chances de gagner

On peut obtenir les con- ditions du concours auprès de tous les bureaux de poste suisses et des marchands de radio concessionnaires.



Chalet

ou APPARTEMENT
dans chalet, pour août, 5-6 lits, cuisinière électr. ou gaz, bain eau chaude. Balcon ou prés. Préférence Champéry ou Verbier.
Offres à Madame Clara Mon- dini, Lungolago, Locarno.

Sommelière

On cherche jeune fille hon- nête et de toute confiance. Entrée de suite.
Faire offres avec photo au Restaurant du Port, Vevey.
Tél. 5.20.50.

**Cuisinières
électriques**

état de neuf, à Fr. 240.—, pe- tit fourneau à bois, émaillé, deux feux, à Fr. 160.—.

Primagaz

cuisinières à trois feux et four avec batterie à Fr. 175.—, ainsi qu'un petit réchaud à deux feux.

Potagers

un beau émaillé « Le Rêve » combiné, avec le Butagaz, un « Sarina » émaillé gris, un « Cordon Bleu » émaillé blanc, un « Sursee » émaillé gris av. plaques chauffantes, un « Sa- rina » noir à trois trous avec bouillotte cuivre pour Fr. 170.—, 2 petits en fonte pour chalets, le tout ayant très peu servi.

S'adresser chez D. Papill- oud, Vétroz, Tél. 4.12.28.

**café-
hôtel**

avec domaine et dépendan- ces. — Ecrire sous chiffre B. 41677 X. Publicitas, Genève.

monteur

Nous cherchons un
pour le service radio.
Conditions : Nationalité Suisse, apprentissage complet de monteur électricien ou électro-mécanicien. Connaissance des principes généraux de l'électrotechnique. Activité pra- tique si possible en matière radio. Age ne dépassant pas 26 ans.
Adresser offres de service manuscrites accompagnées d'un certificat de bonnes mœurs, du diplôme d'appren- tissage, du livret militaire et des certificats de travail jus- qu'au 19 avril 1952 à la

Direction des téléphones, Sion.



LUNDI 7, MARDI 8
LES SOEURS CASSE-COU
Dès mercredi (vendredi 11 : relâche) un technicolor sensationnel
Un brillant feu d'artifices de rythmes et de chansons
Samedi 12, dimanche 13 (Enfants admis dès 12 ans, à 14 h. 30)
LES AVENTURES MIROBORANTES DE DEUX ANGES SUR TERRE
Loretta YOUNG - Céléste HOLMOANS
LES SOEURS CASSE-COU
De l'humour jusque dans l'émotion Du rire jusqu'aux larmes



Mariage

Monsieur, quarantaine, ca- tholique, taille élancée, belle situation, sérieux et travailleur, désire rencontrer jeune fille, 25 à 35 ans, instruite, culti- vée, bonne ménagère, goûts simples, mais sportive, carac- tère gai, en vue de fonder foyer. Prière de joindre photo. Discretion absolue. Très sérieux et de toute confiance.
S'adresser sous lettres W. W. R., poste restante, Fri- bourg.
On demande un jeune **ouvrier boulanger** ou **boulangier-pâtissier**. Adresser offres et certificats sous chiffre P. 4706 S. Publi- citas, Sion.
A vendre 3 belles **dindes** de 3 ans, dont 2 noires en ponte, à Fr. 25.— pièce et 1 grise prête à pondre à Fr. 28.—. Oeufs à couver très bonne fécondation, Su- sex et Leghorn.
Alexis Vannay, parc avico- le contrôlé, Yvonnaz.
Lisez tous le NOUVELLISTE



VALVOLINE
AVEC
HPO

*Pour tous
les moteurs d'autos!*

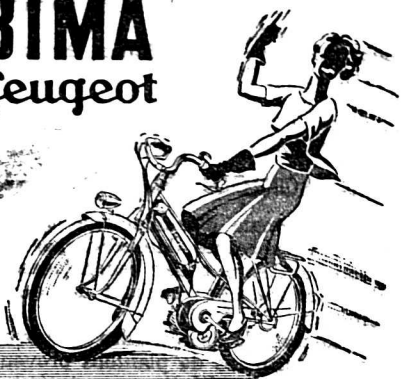
- ★ Puissance maximale!
- ★ Protection du moteur augmentée!
- ★ Particulièrement économique!

VALVOLINE avec HPO réunit toutes les propriétés que l'on peut exiger d'une huile pour moteurs. Seuls les pétroles bruts de Pennsylvanie les plus choisis sont utilisés pour sa préparation, qui tient compte des plus récentes découvertes de la chimie des huiles.

VALVOLINE avec HPO est une huile Heavy Duty 100 % pensylvanienne.

UNE NOUVELLE BICYCLETTE A MOTEUR

BIMA
Geugeot



48 cm³ monte les côtes de 7%

PUISSANCE SECURITE CONFORT ECONOMIE

M. Lattion, Monthey; Emery-Raboud, St-Maurice; Merlo, Martigny; Lugon, Ardon; Dizerens, Sion; Genoud-Rémy, Sierre; Kolliker, Vouvry.

**Institut
Sainte Famille
Loèche-Ville
(Valais)**

Cours de langue allemande
Cours secondaires français et allemand
Branches commerciales
Musique
Vie de famille
Situation et climat excellents

Demander prospectus à la Direction

Cure de printemps

avec l'Elixir de Saint-Jean Beverol
du curé Künzle

Active le fonctionnement de l'estomac, de l'intestin, du foie et des reins et purifie le sang. Il est tout indiqué, aussi, contre les éruptions cutanées, les boutons, les dartres, les impuretés de la peau, les furoncles, les démangeaisons, les hémorroïdes, ainsi que contre la goutte, le rhumatisme, les troubles des échanges organiques et de la circulation sanguine. Ce produit, à base de plantes médicinales, sera pour vous également un précieux auxiliaire.

L'essayer c'est l'adopter!

Flacon pr cure compl. 13.75
Flacon moyen 9.25
Petit flacon 4.90
En vente dans les pharmacies et les drogueries ou directement à la
**PHARMACIE LAPIDAR
ZIZERS**



Curé-herboriste Künzle, l'ami des malades et le parfait connaisseur des plantes médicinales

On cherche une bonne
file de cuisine
jeune fille
Gages environ Fr. 120.— par mois. On envisagerait aussi
débutante, pour aider au ménage. Aurait éventuellement l'occasion d'apprendre le français.
S'adresser à l'Hôtel de l'Ours, Reconvièler (J. b.).

A louer

vaste local bien éclairé, pouvant servir d'atelier, avec grand et petit courant et téléphone. Prix Fr. 50.— par mois.

S'adresser à M. Albert Baras, rue de la Délèze, Martigny-Ville.

A vendre

VACHETTE

Henri Deladouay, Lavey

A vendre superbe

poussette

moderne, Wisa-Gloria, à l'état de neuf. S'adresser sous chiffre P 4692 S Publicitas, Sion.

Cherchons à louer, août,

mayer primitif

bas prix, 1 grand lit, 1500 m. minimum. — Offres sous chiffre B. 41813 X. Publicitas, Genève.

Auto - tracteur

Tracteur Fiat avec moteur et batterie neuve, très bon entretien général du tracteur. Offres au Garage J. Kolliker, Vouvry.

A vendre

Norton

500 lat., modèle 37, parfait état; très bonnes conditions. Immand Edouard, Bramois.

OCCASION. — A vendre 1000 mètres

câble

de 22 mm. en bon état. Offres sous chiffre P. 4724 S. Publicitas, Sion.

On demande gentille

sommelière

capable. Bons soins et forts gages. Envoyer photo et certificat à l'Hôtel de la Couronne, St-Ursanne. Tél. (066) 5.31.67.

A louer dans grande localité du Valais, sur route cantonale, un

atelier mécanique

avec agencement S'adresser par écrit sous chiffre P 4695 S Publicitas, Sion.

On cherche pour la saison des Mayens

vaches laitières

Bons soins assurés. Jos. Farquet, Bramois. Tél. 2.24.32.

— Je ne crois pas vous demander une impossibilité. Mais, puisque vous refusez, nous devons y renoncer.

La voix de Courtenay avait les inflexions froides et sarcastiques que Roger connaissait et haïssait :

— Que puis-je faire? Vous devez vous rappeler que je suis fortement handicapé. La perte de deux jambes...

— Ah! La voix d'Elizabeth s'étrangla dans un sanglot.

Roger passa son bras sous le sien et la conduisit au salon. Il la fit asseoir dans un fauteuil confortable, lui apporta un verre de vin et insista pour qu'elle le bût en dépit de son geste de protestation.

« — Reposez-vous! » dit-il avec autorité quand il eut vu ses joues reprendre un peu de couleur. Appuyez-vous sur les coussins. Maintenant, je vais vous laisser seule quelques minutes et je reviendrai voir comment mes prescriptions ont été suivies.

— Merci. Vous êtes très bon, dit Elizabeth faiblement.

Elle le regarda et il sentit son cœur battre.

Il trouva Courtenay calme en apparence; seule sa respiration un peu rapide décelait son agitation intérieure. Il était à son bureau, occupé à écrire une lettre qui devait présenter quelque difficulté. La corbeille à papier était pleine et le plancher jonché de papiers déchirés. Il eut un ricardement.

Roger recula.

— Je vous demande pardon. Je voulais dire...

— Si l'entretien que vous m'avez imposé avait été aussi nuisible que vous le supposez. Vous êtes un

docteur remarquable, n'est-ce pas, Lavington? Mais pour vous rassurer, laissez-moi vous dire qu'Elizabeth Luxmore n'est pas pour moi l'élément de trouble qu'elle est pour vous.

Courtenay termina sa phrase par une contraction des lèvres qui avait l'intention d'être un sourire.

Roger, sous cette douche froide, commençait un discours incohérent.

— Quoi!...

— Vous ne saviez pas que je l'avais deviné? Mon cher ami, dois-je vous rappeler une fois de plus que la perte de mes jambes n'a pas affaibli ma puissance d'observation. Vous gardez votre secret à la façon d'une nichée de vanneaux.

— Je ne vois pas à quel titre... dit Roger avec colère.

— Moi non plus, convint Courtenay avec une douceur dangereuse. Lavington, je me suppose par-

donné, car il faut absolument que je termine cette lettre, donc...

Roger préféra ne pas répondre. Il ferma la porte derrière lui avec une violence inutile. Dans le hall il s'arrêta pour se ressaisir. Courtenay était évidemment dans un de ses accès de mauvaise humeur. Roger les supportait toujours difficilement. Mais aujourd'hui, la façon dont il avait prononcé le nom d'Elizabeth, ses sarcasmes jetés à l'amour que Roger croyait inconnu de tous, sauf de Daphné Luxmore, le rendaient particulièrement exaspérant. Quand il se sentit plus calme, il ouvrit la porte du salon.

— J'espère que vous vous sentez mieux?

Il n'y eut pas de réponse. Il s'avança vers le fauteuil près de la fenêtre... il était vide; il n'y avait plus personne dans la pièce. Elizabeth ne l'avait pas attendu et avait saisi la première occasion de s'en aller. La porte-fenêtre ouverte lui indiqua le chemin

LE ? MYSTÈRE DU BUNGALOW
roman policier de A. HAYNES

FEUILLETON DU « NOUVELLISTE »

qu'elle avait pris. Sans réfléchir il se mit à sa recherche. Il suivit le ruisseau jusqu'au pont, mais Elizabeth avait trop d'avance, il ne pouvait espérer la rejoindre. Il s'accouda à la balustrade du pont et laissa errer ses pensées. Si Elizabeth avait eu pour mission de demander l'aide de Courtenay, rien ne lui laissait supposer — étant donné l'état d'esprit de ce dernier — qu'elle eût réussi.

Roger méditait toujours quand il entendit un bruissement de robe derrière lui. Il pensa immédiatement qu'Elizabeth arrivait. Une femme de taille moyenne vêtue d'une robe de soie de mauvais goût et d'un chapeau à plumes, le regardait avec attention.

— Bonjour, Dr Lavington, dit-elle brusquement.

Il sursauta et souleva son chapeau.

— Bonjours, Mrs. von Rheinhart. Je ne m'attendais pas à vous trouver ici.

Elle sourit méchamment.

— Je m'en aperçois. C'est l'endroit où Miss Daphné Luxmore vient tous les soirs, n'est-ce pas? Je l'ai entendu dire.

Roger ne répondit pas. L'impression désagréable que lui avait produite Mrs. von Rheinhart lorsqu'elle était malade s'accroissait considérablement. Il y avait quelque chose de faux, de faussé dans ses grands yeux noirs et dans la courbe des lèvres; et le contraste entre la pâleur de son visage, ses narines pincées et le luxe tapageur de sa toilette lui parut particulièrement déplaisant.

(à suivre)

05 Sandoz, Cuprenox, Crisard, Oxycuivre, Ob 21 Supercuprenox, Wacker 150 n., Viricuivre.

Soufre mouillable : Thiovit, Sofril, Soufralo, Sufrolin, Ultra-Soufre Geigy.

Ester phosphorique : B 404, Etilon, Aralo, Ekatox 5, Ekatox 20, Epho, Fosfern, Paridol, Phosphémol, Rhodiatox.

D.D.T. : Gésarol 50.

Station cantonale d'entomologie : L.

AVIS AUX AGRICULTEURS VALAISANS

La Station cantonale d'Entomologie à Châteauneuf reçoit de nombreuses demandes par téléphone de personnes désirant des renseignements sur une ou plusieurs maladies causant des dégâts sur leur exploitation.

Il nous est impossible de répondre sans avoir sous les yeux des échantillons de plantons provenant de cultures infestées. Afin d'éviter aux intéressés des frais de téléphone inutiles, nous prions les agriculteurs de nous envoyer chaque fois 3 ou 4 sujets pour examen et ceci en procédant de la façon suivante :

1. Petites plantes (fraises, céréales, etc.), 3 ou 4 plants avec racines et motte.
2. Plantes volumineuses (arbres fruitiers, buissons, etc.), plusieurs branches malades d'une longueur d'environ 30 cm., ceci si possible dans un papier imperméable.
3. Provisions (grains, maïs, etc.), environ demi-kg. dans une boîte hermétique.

S'il s'agit de larves ou d'insectes parfaits visibles, en ramasser quelques exemplaires et les joindre à l'envoi dans une boîte d'allumettes.

Les échantillons doivent parvenir à la Station cantonale d'Entomologie et non pas comme cela se fait trop souvent à l'Ecole cantonale d'Agriculture de Châteauneuf. Vous éviterez des complications parfois fort désagréables et des pertes de temps inutiles.

Remarque. — Nous recevons également de nombreux échantillons de terre pour analyse. A ce propos, nous avisons les intéressés que la Station cantonale d'Entomologie ne procède pas à de tels examens. Ils voudront donc adresser les échantillons en question aux Stations fédérales d'essais arboricoles, viticoles et de chimie agricole, à Lausanne.

Station cantonale d'Entomologie : L.

NOUVELLES LOCALES

ECOLE SUPERIEURE DE VITICULTURE ET D'ŒNOLOGIE

Cérémonie de clôture des cours 1951/1952

La cérémonie de clôture des cours de l'Ecole supérieure de viticulture et d'œnologie s'est déroulée à Lausanne, le vendredi 4 avril 1952, en présence des autorités fédérales et des autorités cantonales romandes, de Berne et du Tessin, des représentants des communes de Lausanne et de Pully, des membres du Conseil de Fondation et de Direction de l'école, des représentants de diverses organisations intéressées à la vigne et au vin, du corps enseignant, de la presse, des parents des élèves et de nombreux invités.

On a entendu à cette occasion un rapport des cours 1951-1952 par M. Gallay, président du Conseil de Direction, puis, après la distribution des diplômes, un allocution de M. le conseiller d'Etat M. Troillet, chef du Département de l'Intérieur du canton du Valais, de M. A. Borel, parlant au nom de l'Union suisse des paysans, M. A. de Chambrier au nom des Conseils de Direction et de Fondation.

M. Perrochet remercia au nom des parents des élèves.

Des diplômes furent remis par M. A. Luisier, président du Conseil de Fondation, aux élèves ayant subi avec succès les examens finaux de la Section de viticulture, soit :

MM. Bétrisey Marc, Uvrier s. Sion; Caloz Denis, Miège; Carron Edouard, Fully; Chappuis Michel, Puidoux-Gare; Chevalley Jean-Claude, Treytorrens s. Cully; Corderey Paul, Lutry (Prix de la Fédération romande des vigneron); Demierre Gaston, Praz s. Vevey; Dufour Willy, Mont s. Rolle; Egli Michel, Bôle; Emery Alphonse, Flanthey s. Lens; Gros Marcel, Châteauneuf pr. Sion (Prix de l'Union suisse des paysans); Jacot André, Tolochenaz; Mlle Klanguit Anne-Marie, Massagno; MM. Kuntzer Jean-Claude, La Lignières (Neuchâtel); Lapalud André, Etoy; Leyvraz Marc, Lausanne (Prix du Corps enseignant); Penet Henri, Chouilly s. Genève; Perrochet Jean-Jacques, Auvier (Prix de la Fédération romande des vigneron); Petit Paul, Lully s. Morges; Revaclier François, Bourdigny; Roh Angelin, Erde-Conthey; Thétaz Pierre, Sierre (Prix du Corps enseignant); Wannaz Jean-Daniel, Corsy s. Conversion (Prix du Groupement des pépiniéristes-viticulteurs valaisais); Wirthner François, Sion; Wolf Hubert, Sion.

Cinéma Etoile - Martigny

GRANDS GALAS DE PAQUES

Lundi 7 et mardi 8, Dimanche de Pâques à 17 h. : séances spéciales pour enfants. Entrée : Fr. 0.50, adultes Fr. 1.50.

« LES SOEURS CASSE-COU ». Le sujet le plus original de l'année avec Loretta YOUNG et Céléste HOLM. Un film inattendu — sincèrement poignant — et qui pourtant vous fera rire aux larmes. Les aventures mirobolantes de deux anges sur terre. Un film que vous ne pouvez pas manquer.

Dès mercredi 9 : Un TECHNICOLOR sensation-



Dernière Heure

L'administration britannique et les économies

Sensible réduction du traitement des ministres

LONDRES, 3 avril. (Ag.)

On sait que le nombre des automobiles mises à la disposition des membres du Cabinet a été fortement réduit. Les services d'information du gouvernement, ainsi que les dépenses du British Council ont été fortement diminués. Tous les ministres du Cabinet Churchill ont dû aussi consentir, on le sait, une réduction de 1000 livres sur leur traitement qui passe ainsi de 5,000 à 4,000 livres par année. Tout récemment, le ministre du trésor s'est préoccupé des notes de téléphone des bureaux de l'administration et il a ordonné que les appels à longue distance soient approuvés par les chefs de section. La note pour les conversations téléphoniques de l'administration gouvernementale s'élevait à quelque 12 millions de livres par an. On croit pouvoir réduire de 4 millions de livres cette dépense grâce aux nouvelles mesures d'économies.

Grèce

COMMUTATION DE PEINES DE MORT

ATHENES, 5 avril. (Reuter). — Après une séance qui a duré toute la nuit, le Parlement grec a adopté samedi matin une loi qui prévoit la commutation automatique de la peine de mort en détention à perpétuité pour les quelque 2000 condamnés par les tribunaux militaires. La loi prévoit aussi la libération conditionnelle de certains détenus. Seules les personnes condamnées à perpétuité ne pourront être remises en liberté. La commutation de la peine de mort en détention perpétuelle ne peut s'appliquer qu'aux personnes qui ont été condamnées avant le mois de novembre 1951.

La presse anglaise et les élections dans le comté de Londres

UN SIGNE D'AVERTISSEMENT AU GOUVERNEMENT

LONDRES, 5 avril. (Reuter). — Les journaux londoniens de samedi voient dans le résultat des élections dans le Comté de Londres un signe d'avertissement à l'adresse du gouvernement conservateur.

Le « Times » écrit que ce résultat « est une victoire caractéristique du parti travailliste. Il fallait s'attendre à un certain revirement à l'égard du parti conservateur après ses succès de 1949, mais peu pensaient que ce revirement serait si catégorique. Les élections communales ou régionales ne saurait être en général un indice de l'opinion du peuple à l'égard des élections parlementaires, mais aucun doute n'est possible que les questions d'intérêt national exerceraient leur influence sur les résultats des élections dans les comtés.

Un film musical de très grande envergure, dynamique, plein de gaieté et d'entrain. « PICCADILLY FOLIES ». Partout ce grand et beau spectacle fait fortune.

Vétroz

LA DERNIERE REPRESENTATION DE LA KROTZERANNA

Sur la demande de nombreux spectateurs, le Chœur-Mixte de Vétroz reprend, dimanche 6 avril, à 20 heures, la Krotzeranna, drame en 4 actes de Thurler, et deux petites comédies, à la grande salle de la Concordia.

Qu'on se le dise et qu'on ne manque pas cette dernière et unique occasion.

EXTRAIT DU RAPPORT DE LA BANQUE CANTONALE DU VALAIS SUR L'EXERCICE 1951

Le bilan au 31 décembre 1951 s'élève à Fr. 243,497,712.46. L'augmentation pendant l'année a été de Fr. 32,975,550.54.

Le mouvement simple représente 1,462,049,000.— Fr. contre Fr. 1,343,360,000.— l'année précédente.

Nous avons reçu 4215 demandes de prêts et crédits pour un montant total de Fr. 61,688,180.—, dont 4129 ont été acceptées pour Fr. 57,939,170.— et 86 n'ont pu être admises pour Fr. 3,749,010.—.

Dans les différents chapitres des placements, les mouvements net se présente comme suit :

	Augmentation	Diminution
Corporation de droit	7,542,932.—	
Effets de change	1,284,155.—	
Comptes cour. débiteurs	10,589,878.—	
Prêts à terme et billets		212,306.—
Corporations de droit public	7,542,932.—	
Prêts hypothécaires	14,702,887.—	
Titres et participations		1,513,995.—

Il a été ouvert 1230 crédits aux particuliers et communes pour Fr. 19,502,000.—, dont 118 crédits de construction pour Fr. 6,415,000.—. Les prêts hypothécaires nouveaux sont au nombre de 1172 pour Fr. 20,414,000.— parmi lesquels 89 conversions pour Fr. 2,914,000.—.

Dans les dépôts, nous avons enregistré une progression bien supérieure à celle de l'année précédente. Les augmentations se répartissent comme suit :

Comptes courants créanciers	Fr. 9,678,694.—
Caisse d'épargne	» 5,335,982.—
Bons de dépôts	9,545,799.—

Dans les comptes courants à terme est compris notre premier emprunt au Fonds central de l'Assurance vieillesse et survivants de Fr. 7,000,000.— conclu au taux de 3 % pour 20 ans.

Deux emprunts de Fr. 5,500,000.— au total ont

Les 10 questions de confiance de M. Pinay

PARIS, 5 avril. (AFP.) — Voici la liste des 10 questions de confiance posées au cours des débats financiers par M. Pinay, dans les formes constitutionnelles et sur lesquelles l'Assemblée aura à se prononcer mardi prochain :

1. Mesures d'économies (110 milliards) (art. 6).
2. Blocage de certaines dépenses (sur la reconstruction notamment) (art. 40).
3. Droits de succession (art. 7).
4. Amnistie fiscale (art. 43).
5. Répression de la fraude (art. 44).
6. Publicité des sanctions contre les fraudeurs (art. 45).
7. Aggravation des sanctions contre les fraudeurs (art. 46).
8. Exclusion des fraudeurs fiscaux des marchés publics (art. 41).
9. Obligation aux vendeurs de l'utilisation des factures (art. 48).
10. Ensemble des projets financiers.

CE QU'EN PENSE LA PRESSE PARISIENNE

PARIS, 5 avril. (AFP.) — Sur les dix questions de confiance posées vendredi et cette nuit par le président du Conseil, il n'en est qu'une, aux yeux des observateurs parlementaires, qui revêt une importance primordiale : celle posée sur l'amnistie fiscale. Pour toute la presse parisienne, ce scrutin sera déterminant mardi pour l'existence du gouvernement de M. Pinay. Les journaux de droite comptent bien sur le « délai de réflexion » pour aplanir ces difficultés que les rédacteurs du « Figaro », de l'« Aurore » et de « Ce Matin-Le Pays » imputent à « certains turbulents de MRP ». Il serait lamentable, écrit notamment le « Figaro », de voir se renouveler au cours du prochain débat, ces manœuvres tortueuses dont la Chambre a été de nouveau le théâtre cette nuit. De tels procédés sont inadmissibles. C'est contre eux que l'opinion s'insurge. « Je sais, a dit M. Pinay, que mon départ est souhaité en secret, par certains ».

L'« Aurore » ne se montre nullement surpris de « l'offensive contre les projets Pinay ». « Mardi », écrit l'éditorialiste, les députés devront dire, en clair, ce qu'ils veulent. Oseront-ils, les discutateurs, les regrattiers, les biaisiers, provoquer une nouvelle crise ? »

COLLISIONS D'AVIONS MILITAIRES EN PLEIN VOL

MOBILE (Alabama), 5 avril. (Reuter). — Deux avions militaires sont entrés en collision en plein vol et se sont écrasés en flammes dans un quartier industriel de Mobile. Selon les premières informations, on déplore des morts.

Lors de la collision des deux avions militaires en plein vol, 15 membres des équipages et passagers ont perdu la vie. La collision se produisit au-dessus d'un dépôt d'une gare de marchandises et a causé de

été souscrits à la Centrale des Lettres de Gage au taux de 2,88 % et 3,10 % pour 10 ans et 18 ans respectivement.

Dans les bons de dépôt se trouvent également des fonds importants de provenance hors-canton.

On constate toujours que les besoins de capitaux de l'économie valaisanne ne peuvent pas être couverts par l'épargne cantonale. Le développement de la production, du commerce et de l'artisanat que l'on cherche, avec raison, à stimuler, exige encore des investissements de fonds que l'on doit pouvoir réunir pour les mettre au service de la collectivité. Il est certain que la formule « l'argent du village au village » est dépassée par l'évolution actuelle. Une solidarité existe entre les différentes régions du Valais dont nous nous efforçons d'être le lien actif. La prospérité de chacune est dépendante de celle des autres. Les capitaux doivent circuler dans le canton pour être utiles et productifs au canton.

Dans le même but de servir l'économie générale, nous avons réduit les taux de nos débiteurs en les alignant sur les moyennes suisses. Tous nos prêts hypothécaires bénéficient maintenant du taux de 3 ½ % net. Les commissions ont été supprimées pour les comptes courants, pour répondre à un désir souvent exprimé de notre clientèle qui connaît ainsi exactement la charge nette de ses engagements. Ces concessions comportent, naturellement, un abandon de profit qui n'a pu être compensé par la réduction du taux des dépôts. Le manque à gagner que nous supportons représente plusieurs centaines de milliers de francs pour l'exercice écoulé.

Les intérêts actifs et produits divers se montent à Fr. 7,860,342.53 ; les intérêts passifs à 4,974,916.85 Fr. Le solde net de Fr. 2,885,425.68 est donc supérieur de Fr. 97,985.45 à celui de 1950. Ce résultat obtenu malgré la diminution des taux est dû à l'accroissement très important des capitaux placés.

Les provisions et amortissements ont pu être améliorés grâce aux récupérations effectuées pendant l'exercice. Le montant à charge du compte de profits et pertes de Fr. 99,392.65 est à peu près égal à celui de l'année précédente. Les intérêts ne sont pas calculés pour les affaires douteuses.

Les frais généraux ont absorbé Fr. 1,385,201.91, soit Fr. 64,766.85 de plus qu'en 1951. L'aggravation est due au renchérissement des fournitures, spécialement du papier, à l'extension des affaires et à l'amélioration des salaires en vue de la compensation de la hausse du coût de la vie. La moyenne par rapport au bilan est cependant plus favorable ; elle est descendue à 0,57 %.

Les dons accordés aux œuvres de bienfaisance du canton se sont élevés à Fr. 30,034.—.

Le bénéfice net disponible, avec le report, est de Fr. 1,420,844.63.

La répartition proposée, conformément à l'article 16 du Décret du 14 novembre 1941, prévoit les attributions suivantes :

1. Aux provisions et amortissements sur immeubles, mobilier et installations Fr. 100,000.—
2. A l'Etat du Valais Fr. 900,000.—
3. A la réserve ordinaire Fr. 400,000.—
4. Report à nouveau Fr. 20,844.63.

graves dégâts à des wagons. L'une des machines était un Globemaster géant à 4 moteurs, capable de transporter 200 soldats. L'autre appareil était un C 47.

Un train déraile en Italie

ROME, 5 avril. (AFP.) — Un train de la ligne Pescara-Rome a déraillé vendredi entre Arsoli et Riofreddo. Quatre personnes ont été blessées.



Monsieur Camille RAPPAZ, à Evionnaz ; Monsieur et Madame Alfred ROUILLE, à Collonges ;

Mademoiselle Catherine ROUILLE, à Collonges ; Madame et Monsieur Henri MATZINGER, leurs enfants et petits-enfants, à Genève ; ainsi que les familles BOCHATAY, COQUOZ et MOTTET, à Evionnaz, St-Maurice et La Balmaz, ont la douleur de faire part du décès de

Madame Marie RAPPAZ

née ROUILLE

pieusement décédée dans sa 81e année, munie des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Evionnaz le mardi 8 avril, à 10 heures.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de faire-part.



Le Révérend Chanoine Edmond de PREUX ; Le Docteur et Madame Léon de PREUX ; Monsieur et Madame André de PREUX ; Monsieur et Madame Arnold de KALBERMAT-TEN-DE PREUX ;

Monsieur Jacques de PREUX ; Mesdemoiselles Françoise et Anne-Marie de PREUX ;

Messieurs François-Xavier et Maurice de PREUX ; Mademoiselle Marie-Jeanne de PREUX ; Messieurs Jacques-Arnold et Régis de KALBERMATTEN ;

Le Docteur et Madame Hildebrand de ROTEN-de KALBERMATTEN et leurs enfants Jean-Romain, Elisabeth, Hubert et Pierre-Christian ;

Le Docteur Adolphe BAYARD, ses enfants et petits-enfants ;

Mademoiselle Adèle de PREUX ;

Mademoiselle Marie de PREUX ;

Madame Pierre de PREUX, ses enfants et petits-enfants ;

Mademoiselle Gabrielle de PREUX ;

les familles BAYARD, BURGNER, de TORRENTE, de RIVAZ, de PREUX, de CHASTONAY, REY GALLI ;

Mademoiselle Emma LUYET, sa fidèle gouvernante,

ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Maurice de PREUX

née Stéphanie BAYARD

leur chère mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante et cousine, que Dieu a rappelée à Lui dans sa 75e année, après une longue maladie chrétiennement supportée, munie des Saints Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Sion le lundi 7 avril 1952, à 10 heures.

Priez pour elle



Monsieur et Madame Adolphe TRAVELLETTI-ROCH et leurs enfants, à Sion ;

Monsieur et Madame Marcel TRAVELLETTI-BENEY et leurs enfants, à Ayent ;

Monsieur et Madame Fernand TRAVELLETTI-JEAN et leur enfant, à Ayent ;

Monsieur et Madame Victor TRAVELLETTI-GAUDIN et leurs enfants, à Ayent ;

les familles BLANC-MOOS, FARDEL, MORARD, TRAVELLETTI, GODIN, BENEY, ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Veuve

Césarine TRAVELLETTI

née BLANC

mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et parente pieusement décédée à Ayent le 4 avril 1952, dans sa 63e année.

L'ensevelissement aura lieu à Ayent le dimanche 6 courant, à 11 heures.

Priez pour elle

Un car partira de la poste de Sion à 10 h. 15.

TRANSPORTS FUNÈBRES

A. MURITH S. A. - Téléphone (022) 5.02.28

CERCUEILS - COURONNES

Pompes funèbres catholiques de Genève

Sion :	Mariéthod O., Vve	tél. 2 17 71
Martigny :	Moulinet M.	» 6 17 15
Fully :	Tamarcaz R.	» 6 30 32
Sierre :	Caloz Ed.	» 5 10 21
Montana :	Kittel Jos.	» 5 22 36
Monthey :	Galletti Adrien	» 4 23 51
Orsières :	Troillet Fernand	» 6 81 20
Le Châble :	Lugon G.	» 6 31 83